



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 21171

Texte de la question

M. Razzy Hammadi attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur les initiatives prises par le Gouvernement dans le cadre de son soutien à l'émergence des jeunes entreprises, ou start-up, dans le secteur de l'économie numérique. Suite à ses déclarations relatives à l'implantation à Paris ou en proche banlieue d'un lieu pouvant accueillir un regroupement d'entreprises, facteur évident de croissance et de dynamisme pour le territoire hôte et son environnement économique, il souhaite souligner la nécessité d'une prise en compte des externalités positives et du coût d'un tel projet. Le territoire de la capitale intra-muros et celui de l'ouest parisien ayant par le passé bénéficié d'accompagnements des collectivités territoriales ou de l'État dotés des ressources nécessaires, il l'interpelle sur l'opportunité d'une installation moins coûteuse, proportionnellement plus efficace et facteur de péréquation territoriale sur un espace tel que celui de la Seine-Saint-Denis, département connaissant moult difficultés économiques en dépit du nombre élevé d'entrepreneurs. Il souhaite ainsi connaître les motivations de Mme la ministre et les éléments pris en compte dans la recherche et la sélection d'un site dédié à devenir « l'étendard du numérique en France ».

Données clés

Auteur : [M. Razzy Hammadi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21171

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3013

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)